



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## illettrisme

Question écrite n° 24570

### Texte de la question

M. Léonce Deprez ayant noté, avec intérêt, la poursuite de la lutte contre l'illettrisme entreprise par son prédécesseur, demande à Mme la ministre déléguée chargée de l'enseignement scolaire l'état actuel de mise en application de la mesure annoncée le 23 septembre 1998, pour accompagner la lutte contre l'illettrisme et l'exclusion entreprise par les ministres de la défense et de la solidarité et de l'emploi, tendant aux développements des classes « mission-insertion ».

### Texte de la réponse

Le programme de lutte contre l'illettrisme et les exclusions est une priorité nationale. La mobilisation forte des services de l'Etat mais aussi des collectivités territoriales, des entreprises et des partenaires sociaux, joue un rôle essentiel dans la mise en oeuvre des démarches d'insertion proposées aux jeunes en grande difficulté, à la suite de l'appel de préparation à la défense (APD). La mission générale d'insertion de l'éducation nationale s'inscrit pleinement dans les objectifs nationaux fixés par ce programme : par sa capacité à offrir aux jeunes des réponses diversifiées et adaptées aux réalités économiques et sociales, par la souplesse des actions spécifiques qu'elle propose aux jeunes de plus de seize ans, par le renforcement de la concertation des parcours d'insertion au plan local, notamment dans le cadre du réseau public de l'insertion des jeunes (RPIJ) avec les missions locales, les permanences d'accueil d'information et d'orientation et l'ANPE, désignées comme opérateurs du programme « trajets d'accès à l'emploi » - TRACE. De plus, le ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie entend donner une impulsion nouvelle notamment à la lutte contre l'échec scolaire, par le développement d'actions de prévention des sorties sans qualification du système éducatif dans le cadre du programme « nouvelles chances », confié à Mme Catherine Moisan, inspectrice générale de l'éducation nationale.

### Données clés

**Auteur :** [M. Léonce Deprez](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 24570

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** enseignement scolaire

**Ministère attributaire :** enseignement scolaire

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er février 1999, page 560

**Réponse publiée le :** 31 mai 1999, page 3318